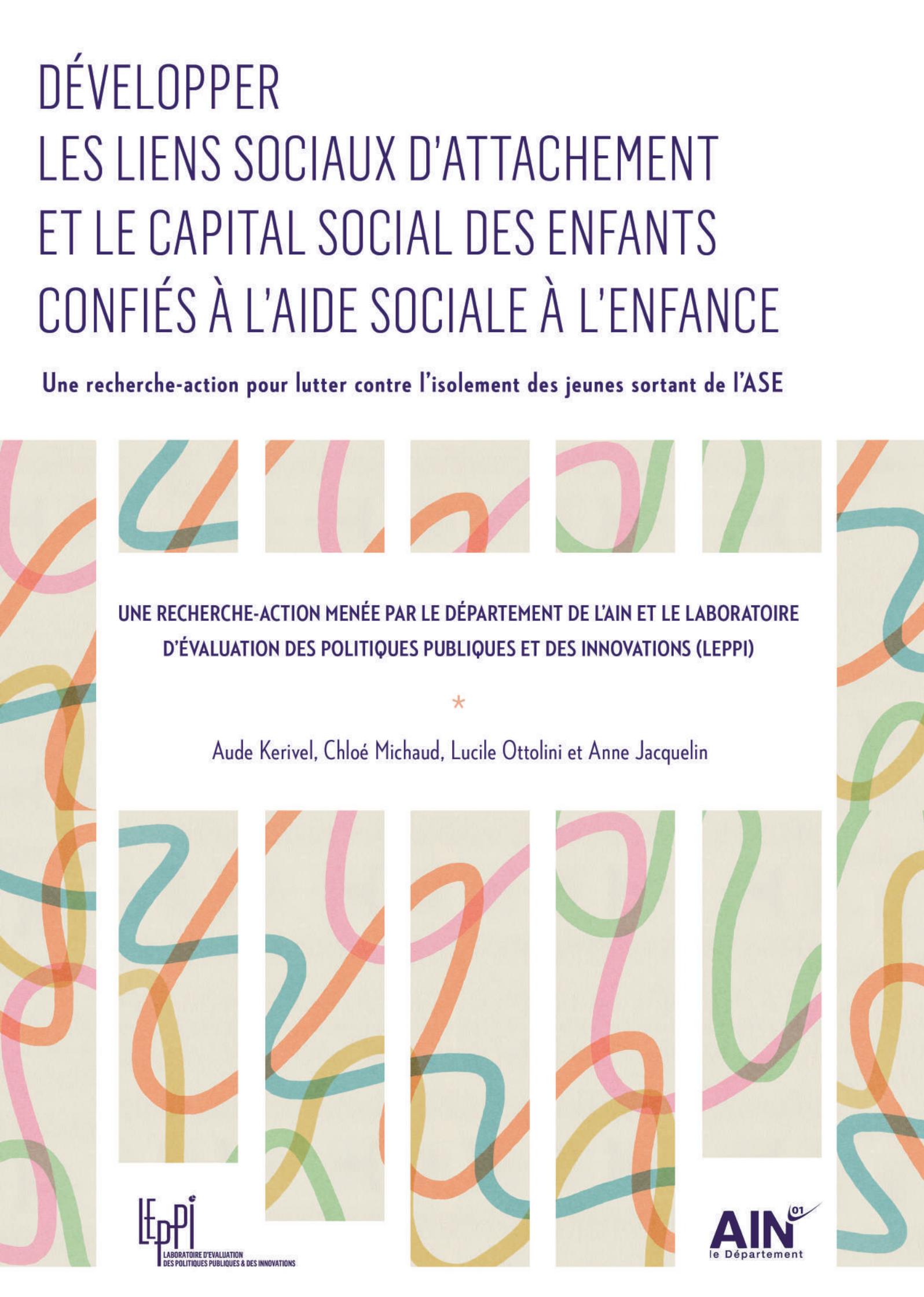


DÉVELOPPER LES LIENS SOCIAUX D'ATTACHEMENT ET LE CAPITAL SOCIAL DES ENFANTS CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Une recherche-action pour lutter contre l'isolement des jeunes sortant de l'ASE



UNE RECHERCHE-ACTION MENÉE PAR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN ET LE LABORATOIRE
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES INNOVATIONS (LEPPI)

*

Aude Kerivel, Chloé Michaud, Lucile Ottolini et Anne Jacquelin

TABLE DES MATIÈRES

Développer les liens sociaux d'attachement et le capital social des enfants confié.e.s à l'Aide sociale à l'enfance	1
Une recherche-action pour lutter contre l'isolement des jeunes sortant de l'ASE	1
Introduction	2
Hypothèse et problématique de la recherche-action	3
De l'objectif d'un capital social au repérage des liens sociaux d'attachement	4
La démarche de recherche-action : Créer une synergie et de l'horizontalité	6
Produire de la connaissance sur les situations et les liens sociaux des enfants et jeunes confié.e.s	
La protection de l'enfance en quelques chiffres	9
Le placement entraîne, de fait, une séparation de la famille	9
Des changements de lieux de vie, et des ruptures avec les professionnel.le.s qui ont pris soin de l'enfant	10
Une faible inscription dans des groupes extérieurs au lieu de placement	11
Focus sur les enfants en situation de handicap : des enfants particulièrement isolé.e.s et surreprésenté.e.s en protection de l'enfance	12
Faire participer les enfants et les jeunes à la démarche	13
Mettre en place des actions concrètes : l'implication de toutes et tous et le nécessaire appui du département	14
26 fiches-actions	14
Développer les liens sociaux d'attachement : les principaux effets évalués	16
DES ACTIONS POUR AIDER À MAINTENIR LES LIENS FAMILIAUX	17
DES ACTIONS POUR MAINTENIR LES LIENS AVEC LES PERSONNES RENCONTRÉES DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE PLACEMENT	19
DES ACTIONS POUR MULTIPLIER LES LIENS SUR L'EXTÉRIEUR ET LES GROUPES D'APPARTENANCE ..	21
Conclusion	28
Pour aller plus loin	28

INTRODUCTION

En France, comme dans d'autres pays de l'Union européenne, de nombreuses enquêtes rendent compte des risques encourus par les adultes ayant été placé.e.s dans leur enfance¹. Les personnes ayant connu une expérience de placement sont surreprésentées parmi les sans domicile fixe (40% selon une enquête des années 2000)². Ces adultes risquent, plus que les autres, d'être dépourvu.e.s de capitaux économiques³, sociaux et culturels mais aussi de voir leurs propres enfants placé.e.s. En effet, les rares enquêtes rétrospectives, font état d'une « forte reproduction du placement » avec 25% à 30% des mères d'enfants placé.e.s ayant été placées dans leur enfance. Pour les pères d'enfants placé.e.s, la statistique monte à 46%, qui ont été placés au cours de leur enfance⁴.

Pour tenter de comprendre la construction de ces risques, il faut remonter en arrière dans les trajectoires de ces personnes. De nombreux travaux de recherche se sont intéressés au passage à l'âge adulte des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance. Une transition particulièrement difficile pour ces jeunes qui font face au paradoxe de l'injonction à une autonomie précoce, à 18 ou 21 ans, alors qu'ils ou elles manquent de ressources « financières, de réseau familial et social »⁵ et que leurs contemporains quittent le domicile familial en moyenne à 24 ans, tout en continuant, pour beaucoup, de bénéficier de solidarité familiale pour finaliser leurs études et préparer leur insertion professionnelle. Concernant les études justement, 50 % des bénéficiaires du contrat jeune majeur n'ont aucun diplôme à 17 ans, alors qu'ils et elles ne sont que 18 % dans ce cas dans la population générale. Les enfants placé.e.s sont, au moment du passage à la majorité, moins diplômé.e.s, plus isolé.e.s que l'ensemble de la population des jeunes majeur.e.s. Près d'un.e jeune sur cinq est orphelin.e d'au moins l'un des deux parents et 8 % n'ont pas été reconnu.e.s par leur père et, en ce qui concerne les autres, pour plus d'un quart, les relations avec les parents se sont effacées et pour un tiers, elles se sont espacées⁶. Les enquêtes rétrospectives font état de l'isolement de nombreux jeunes au moment de la fin du placement et de l'impact du défaut de capital social sur leur insertion sociale et professionnelle⁷. Mais ces mêmes enquêtes mettent aussi en évidence que les jeunes « qui s'en sortent » sont celles et ceux qui ont eu la possibilité d'être soutenu.e.s, par des frères et sœurs, d'anciens éducateur.rice.s ou des familles d'accueil, des ami.e.s, des parents⁸.

¹ FRECHON I., MARQUET L., 2023, *Ressources des jeunes à la fin de leur parcours de placement à l'Aide sociale à l'enfance*, avec la participation de P. BREGNOT, INJEP Notes & Rapport/Rapport d'étude.

² « Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds », *Enquête Sans-Domicile*, Insee, janvier 2001, reprise notamment par FIRDION Jean-Marie, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et statistique* n° 391-392, 2006, p. 85.

³ FRECHON I., MARPSAT M., « Placement dans l'enfance et précarité dans la situation de logement ». *Économie et statistique* n° 488-489, 2016. p.37-68.

⁴ FRECHON I., DUMARET A-C, « Bilan critique de cinquante ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés », 2008, p.3.

⁵ DULIN A., 2018, « Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance », *les avis du CESE*, p.8

⁶ DUBECHOT P., DOUCET-DAHLGREN A-M., KERIVELA., (2014), *Recherche-action, le devenir des enfants placés dans les villages d'enfants de la fondation Action Enfance*, ETSUP, LERFAS.

⁷ MUNIGLIA V., & ROTHE C., (2013), « Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autrui significatifs dans le recours à l'aide sociale ». *Revue française des affaires sociales*, p. 76-95.

⁸ DUBECHOT P., DOUCET-DAHLGREN A-M., KERIVELA., (2014), *Recherche-action, le devenir des enfants placés dans les villages d'enfants de la fondation Action Enfance*, ETSUP, LERFAS.

HYPOTHÈSE ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

- Les liens maintenus et construits pendant le placement peuvent évoluer en un réseau durable de relations et de ressources⁹ déterminant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- Pour que les jeunes puissent être doté.e.s de capital social à l'âge de 18 ans, il faut travailler à cet objectif bien en amont.

Ainsi, la recherche-action vise à ce que l'ensemble des enfants/jeunes puisse être accompagné dès le plus jeune âge à maintenir, développer et diversifier les liens sociaux d'attachement.

→ Quelles actions mettre en place, afin de permettre que chaque enfant confié.e à la protection de l'enfance en dehors du domicile parental puisse maintenir et développer des liens sociaux d'attachement durant tout son parcours de placement, puis après ? Telle est la problématique de cette recherche-action.

MÉTHODE

Pendant trois ans (2022-2024) l'équipe de chercheuses du LEPMI a mené une recherche-action dans le département de l'Ain dont l'objectif était le développement des liens sociaux d'attachement des enfants confié.e.s à l'Aide sociale à l'enfance.

- 21** journées de travail des trois groupes recherches-actions composés d'assistant.e.s familiaux.ales, d'éducateur.rice.s spécialisé.e.s, de moniteur.rice.s-éducateur.rice.s, de chef.fe.s de service, de directions d'établissement, de référent.e.s ASE, de cadres du département, et des groupes de travail Juge, transport et budget
- 135** entretiens réalisés avec des enfants et jeunes
- 105** entretiens réalisés avec des professionnel.le.s
- 40** entretiens réalisés avec des parents et l'entourage des enfants
- 396** questionnaires professionnels
- 306** questionnaires enfants
- 310** sociogrammes

Les données produites concernent donc 20% des enfants et jeunes confié.e.s à l'ASE dans le département.

⁹ BOURDIEU Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, p.133..

DE L'OBJECTIF D'UN CAPITAL SOCIAL AU REPÉRAGE DES LIENS SOCIAUX D'ATTACHEMENT

CAPITAL SOCIAL POUR PENSER L'AUTONOMIE FUTURE

« L'ensemble des ressources actuelles ou potentielles d'un.e agent.e qui sont liées à un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe comme ensemble d'agent.e.s qui ne sont pas seulement doté.e.s de propriétés communes mais aussi uni.e.s par des liaisons permanentes et utiles. »¹⁰

LIENS SOCIAUX D'ATTACHEMENT POUR REGARDER LES SITUATIONS AU PRÉSENT

La théorie des liens sociaux de Serge Paugam¹¹, rapproche la notion d'intégration et celle d'inégalité. La protection renvoie, selon Paugam, « à l'ensemble des supports » que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...) » ; la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui « stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres ».

L'utilisation de sociogrammes individuels¹² pour repérer les personnes « qui comptent pour l'enfant » et « pour qui elle/il compte »¹³.

SOCIOGRAMME ENTOURAGE ET LIENS SOCIAUX

Écris les prénoms des personnes qui comptent et sont importantes pour toi dans les bulles qui correspondent aux endroits où tu les as rencontrées.

- Entoure les prénoms des enfants/ados et souligne ceux des adultes.
- Précise qui est cette personne par rapport à toi (ex : parent, ami, copain).
- Tu peux ajouter d'autres bulles, si besoin.



¹⁰ BOURDIEU Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, p.133

¹¹ PAUGAM S., (2015) (Sous la direction), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, PUF.

¹² Le design du sociogramme individuel a été réalisé par Elodie Algrain pour le LEPP.

¹³ PAUGAM S. (2023), *L'attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine*, Seuil.

SOCIOGRAMME

ENTOURAGE ET LIENS SOCIAUX

Écris les prénoms des personnes qui comptent et sont importantes pour toi dans les bulles qui correspondent aux endroits où tu les as rencontrées.

- Entoure les prénoms des enfants/ados et souligne ceux des adultes.
- Précise qui est cette personne par rapport à toi (ex : parent, ami, copain).
- Tu peux ajouter d'autres bulles, si besoin.



Les sociogrammes de Gaya et Théo, 13 et 14 ans, tous les deux élèves scolarisé.e.s en SEGPA, illustrent la diversité des liens sociaux d'attachement et des groupes d'appartenance des enfants confié.e.s.

GAYA A 13 ANS

Elle est placée depuis ses 8 ans Après avoir été accueillie en MECS, dans 3 groupes successifs, elle a été confiée à deux familles d'accueil différentes. Elle n'a gardé aucun lien avec ces différents lieux de vie. Sa petite sœur est dans une autre famille d'accueil et son grand frère est en MECS. Elle voit son frère de temps en temps lorsqu'elle est en visite chez son père. Ses parents sont séparés, et Gaya a des droits de visite avec chacun des deux, mais elle voit plus son père que sa mère, dont elle se sent beaucoup plus proche, et chez qui elle voudrait retourner vivre. À la question quelle personne vas-tu voir quand tu es triste : Gaya ne cite « personne ». Elle n'a participé à aucune fête ou sortie entre ami.e.s. Les liens de Gaya sont restreints et exclusifs. Elle cite « des ami.e.s » à l'école et « des ami.e.s » dans son ancien lieu de placement et « les grands du quartier » dans son quartier.

THÉO A 14 ANS

il est placé depuis presque deux ans, en MECS, dans le même groupe que deux de ses sœurs. Ses parents sont séparés et Théo a des droits de visite avec chacun des deux. Il voit peu sa petite sœur qui est en famille d'accueil, et davantage son grand-frère qui habite avec ses grands-parents. À la question « quelle personne vas-tu voir quand tu es triste », Théo cite « Papa quand je suis chez lui, soit Raphaël (copain du collègue) soit Nathan (copain du collègue) quand je suis à la MECS ». Théo cite également ses deux meilleurs copains dans son sociogramme, connus de son éducatrice. Les liens de Théo sont denses et pluriels, il cite des personnes de sa famille et des personnes, enfants et adultes, qu'il a rencontrées à l'école, sur son lieu de placement, des copains du village où habitent son père, son oncle et ses grands-parents. Excepté pour les éducateur.rice.s au sein de la MECS, Théo cite à chaque fois les prénoms de ses ami.e.s qu'il évoque également dans d'autres parties de son questionnaire et lors des entretiens.

Notre méthode de repérage des personnes « qui comptent pour l'enfant » et pour qui « il ou elle compte » n'interroge pas la nature des liens. Si ce choix méthodologique peut être perçu comme une incomplétude, il a été élaboré pour permettre de ne pas formuler de jugements, nécessairement subjectifs, sur le caractère positif ou négatif d'un lien (les mauvaises fréquentations...) mais pour redonner leur place aux groupes et aux supports de liens sans lesquels ces liens ne peuvent pas exister.

QUATRE TYPES DE LIENS SOCIAUX SELON PAUGAM¹⁴

LIEN DE FILIATION

« les liens de l'individu avec les différents membres de sa famille, « qui ont une fonction socialisatrice et identitaire » (parents, frères et sœurs, famille élargie, lieu de placement dans une certaine mesure)

LIEN DE PARTICIPATION ÉLECTIVE

Liens construits selon les affinités, la volonté de s'intégrer dans un groupe, les activités (relations amicales, amoureuses)

LIEN DE PARTICIPATION ORGANIQUE

Apprentissage d'un rôle social (se sentir intégré.e dans l'école, auprès des enseignant.e.s, camarades).

LIEN DE CITOYENNETÉ

Accès aux droits civils, politiques, sociaux (application de la loi sur le placement des fratries, suivi médical adapté, avoir une carte d'identité)

C'est l'entrecroisement de ces quatre types de liens qui permet de penser l'intégration sociale

LA DÉMARCHÉ DE RECHERCHE-ACTION : CRÉER UNE SYNERGIE ET DE L'HORIZONTALITÉ

Inspirée par les méthodes inductives et le cadre méthodologique de la théorie enracinée, la démarche porte une attention « à ce qui émerge du terrain, ou des acteurs qui vivent les phénomènes ». Dans ce va-et-vient entre théorie et terrain, « les intuitions peuvent faire l'objet d'expérimentations, et de nouvelles théories peuvent être mobilisées pour éclairer les phénomènes observés ou vécus. »¹⁵

Concrètement la démarche se concrétise par des groupes recherche-action composés des acteur.rice.s de terrain, des décideur.euse.s et des cadres intermédiaires (environ 70 assistant.e.s familiaux.ales, moniteur.rice.s éducateur.rice.s et éducateur.rice.s, chef.fe de service et directeur.rice d'établissement, éducateur.rice.s référent.e.s et cadres du département) qui se réunissent trois fois par an sur des journées entières pour comprendre, coconstruire des actions à expérimenter et évaluer collectivement.

¹⁴ PAUGAM S. (2023), *L'attachement social, Formes et fondements de la solidarité humaine*, Seuil

¹⁵ GLASER BARNEY G., STRAUSS ANSELM L. (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris. Colin. GUILLEMETTE F., (2006). « L'approche de la Grounded Theory : pour innover ? » *Recherches qualitatives*, vol. 26 (1). p. 32-50.

COMPRENDRE...



...l'expérience des enfants, des jeunes et de ceux qui les entourent et les freins et les leviers au développement des liens sociaux d'attachement.

Entretiens semi-directifs
Passation de sociogrammes

EXPÉRIMENTER...



... des actions et organiser les conditions de mise en oeuvre.

Co-construction des fiches-actions et échange sur la mise en oeuvre

Organisation de groupes de travail pour permettre la mise en oeuvre

ÉVALUER...

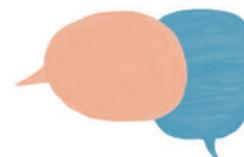
... en observant les effets de ces expériences sur la construction et le maintien de liens et formuler des préconisations.

Questionnaires permettant de comparer les enfants bénéficiant de cette fiche-action avec ceux qui n'en bénéficient pas.

Dans un contexte de crise de la protection de l'enfance, Le Livre *Blanc du travail social*¹⁶ publié par le Haut Conseil du travail parle de « travail empêché » pour décrire le défaut de pouvoir d'agir grandissant des travailleur.se.s sociales à tous les échelons, bridé.e.s par la parcellisation des tâches et les réglementations. Alors que la parcellisation des tâches a conduit à différencier ceux qui agissent et ceux qui pensent, voire même parfois à externaliser la pensée¹⁷, la démarche de recherche-action a unanimement donné du pouvoir de penser et d'agir aux professionnel.le.s¹⁸, y compris celles et ceux qui sont les plus dévalorisé.e.s, à savoir celles et ceux qui sont au quotidien avec les enfants et jeunes.



«Moi je n'avais jamais fait de recherche-action. Faire des fiches ! On avait une mission commune, sans hiérarchie. Ça vient des personnes, dans le social on a besoin de partager nos pratiques, j'ai toujours apprécié venir à ces journées parce que j'entendais la suite des parcours des enfants, des pratiques d'autres établissements.» (Monitrice éducatrice, MECS)



« Dans les groupes, ce qui est important c'est de nous mettre tous en équipe autour d'un projet commun, avec de l'égalité et de l'équité dans nos rôles professionnels. J'ai appris beaucoup de choses sur la protection de l'enfance, sur les Mecs, comment ça se passe dans les institutions. Des éduc de Mecs j'en ai rencontré tout de suite dans mon métier, mais on ne se parle pas. Il n'y a nulle part ailleurs dans le département où on a des groupes comme cela, on ne s'est pas censuré ici ». (Assistante familiale)

¹⁶ Haut Conseil du travail social, *Livre Blanc du travail social*, 2023, p. 27.

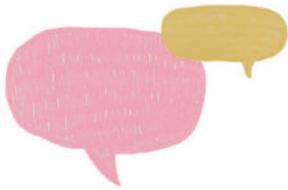
¹⁷ KERIVEL Aude, 2024, *Protéger l'enfance, tenir la promesse faite aux enfants*, Flammarion

¹⁸ LAFORE Robert, « Le travail social à l'épreuve des recompositions institutionnelles de l'action sociale », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, 2020.

LES CONSTATS INITIAUX

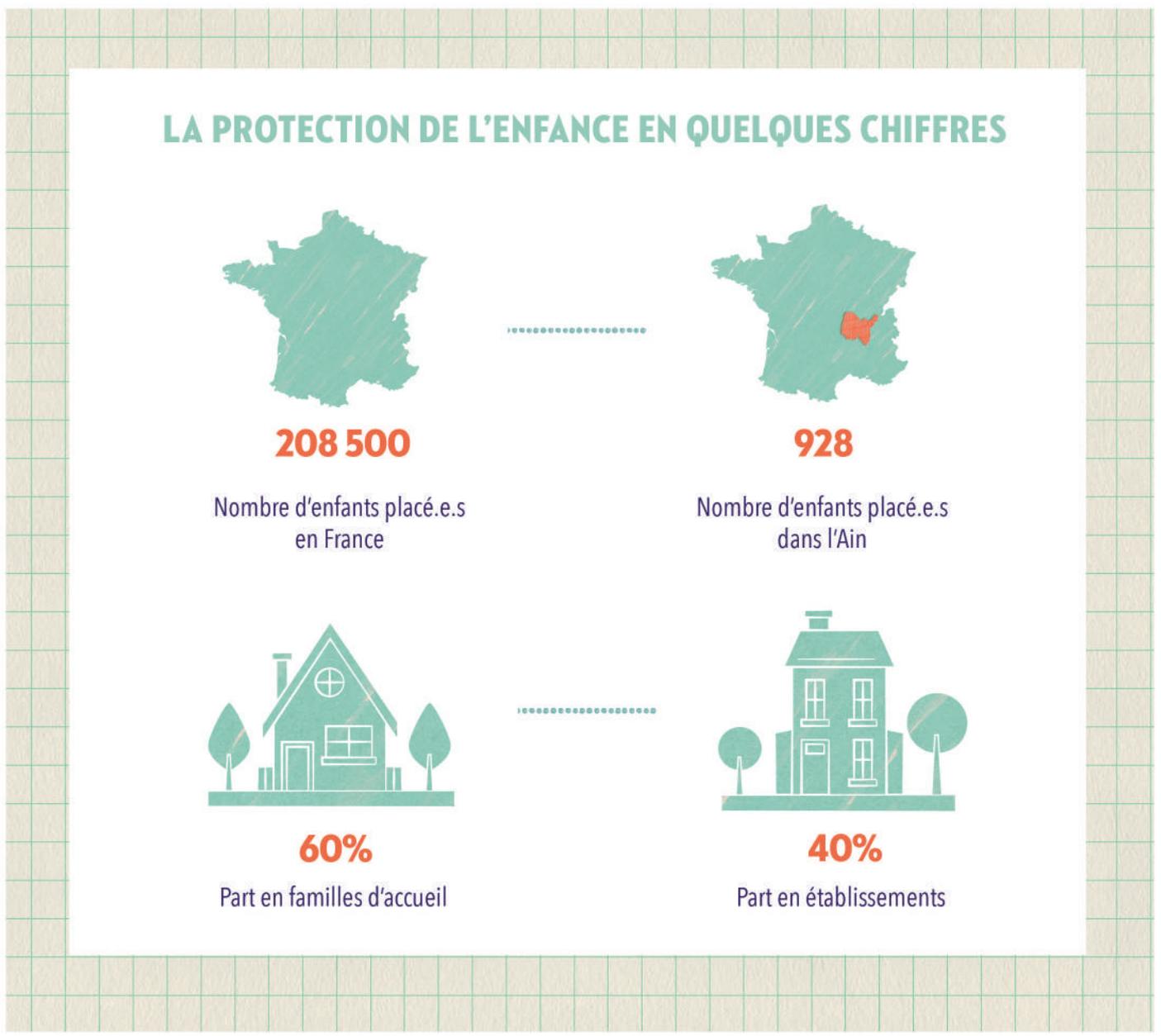


COMPRENDRE



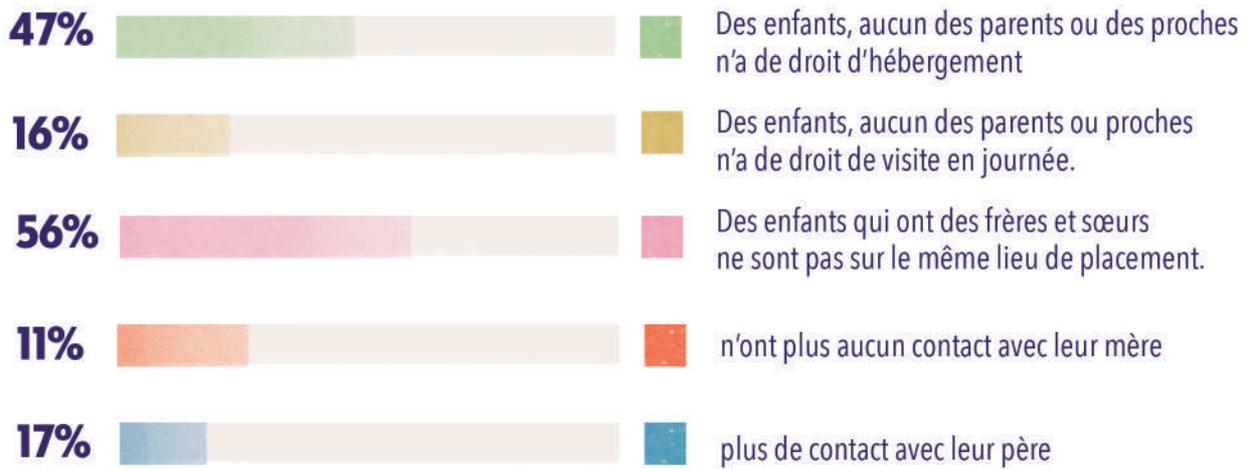
« Quand on regarde un peu, beaucoup d'enfants sont très isolés, ils n'ont pas de liens avec leurs grands-parents, leurs cousins, cousines, ils n'ont pas beaucoup de copains d'école, ne sont jamais invités à des anniversaires, si on compare avec nos propres enfants, on voit qu'ils partent avec un très grand handicap. » (Directrice d'une MECS)

Issu.e.s très majoritairement de familles pauvres et très précaires, dépourvues de capital social, les enfants confié.e.s à l'ASE cumulent les expériences empêchant le développement de liens sociaux d'attachement denses et multiples.



LE PLACEMENT ENTRAINE, DE FAIT, UNE SÉPARATION DE LA FAMILLE

En 2022 (soit avant la mise en œuvre des fiches-actions)



ENFANTS CONFIE.E.S

7% d'enfants dont le père est décédé

3% d'enfants dont la mère est décédée



ENFANTS CONFIE.E.S AU NIVEAU NATIONAL

- des 0-17 ans sont orphelin.e.s de père
- sont orphelin.e.s de mère
- sont orphelin.e.s de père et de mère¹⁹.

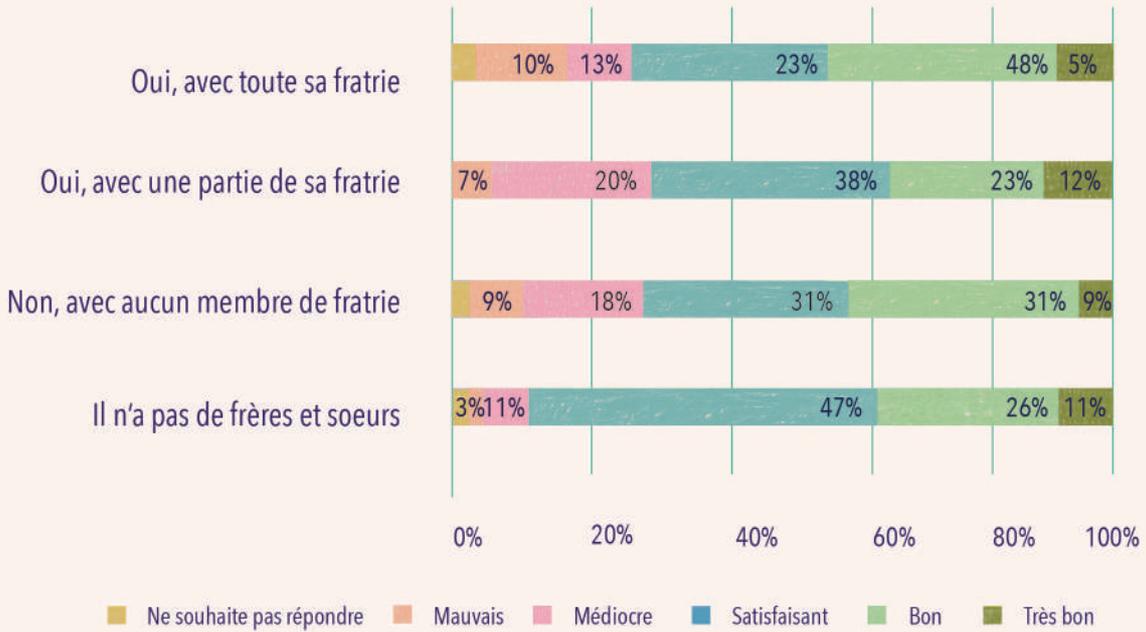
En moyenne dans leur sociogramme les enfants et jeunes, citent 4 personnes qui comptent pour elles et eux dans leur famille élargie.

Les enfants séparé.e.s de leurs frères et sœurs ont un risque plus important d'être en moins bonne santé mentale que celles et ceux qui sont placé.e.s ensemble.²⁰

¹⁹ Cécile FLAMMANT, Population & Sociétés, « L'orphelinage précoce continue de diminuer au début du XXIème siècle », N° 580, août 2020.

²⁰ Plusieurs études internationales font état d'un lien entre la séparation de l'enfant de la fratrie lors du placement, et sa santé mentale/ son bien-être. MACPHERSON, L., GATWIRI, K., MITCHELL, J., & MACNAMARA, N. (2022). Research brief: Sibling placement in out-of-home care. Sydney : Centre for Excellence in Therapeutic Care.

SANTÉ MENTALE SELON LE PLACEMENT OU NON AVEC LA FRATRIE



N = 322. Lecture : 48% des enfants étant avec toute leur fratrie sont considéré.e.s comme étant en bonne santé mentale par les professionnel.le.s.

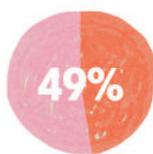
DES CHANGEMENTS DE LIEUX D'ACCUEIL, ET LES RUPTURES AVEC LES PROFESSIONNEL.LE.S QUI ONT PRIS SOIN DE L'ENFANT



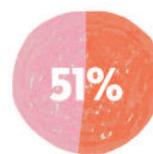
65% des enfants ont été placé.e.s une première fois avant l'âge de 7 ans, dont 59% entre 0 et 3 ans.



des enfants ont connu au moins deux lieux de placement



des enfants n'ont pas gardé contact avec des enfants d'un ancien lieu de placement ou qui ont quitté leur lieu de placement actuel

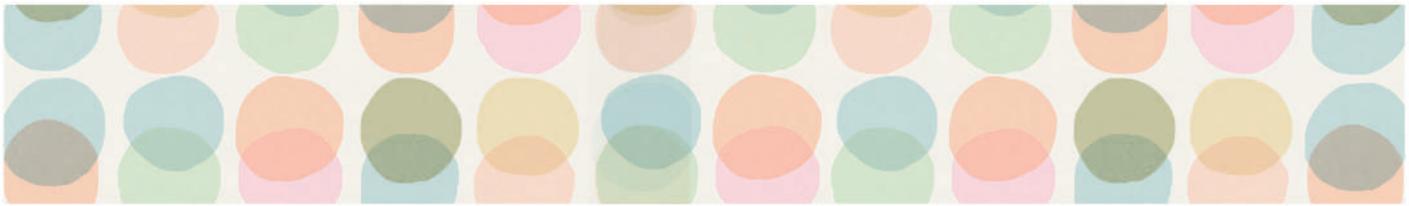


Des enfants n'ont pas gardé contact avec des professionnel.le.s qu'ils ou elles ont connu.e.s dans un ancien lieu de placement ou qui ont quitté leur lieu de placement

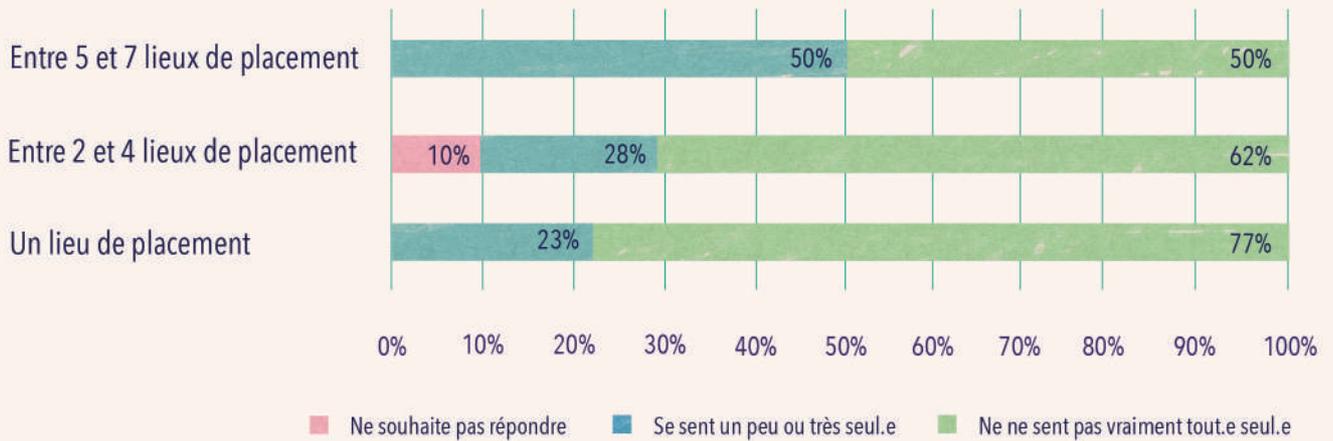


disent qu'ils ou elles auraient aimé garder contact mais qu'ils ou elles ne savent pas comment faire.

Les enfants ayant connu un nombre plus important de lieux de placement se sentent plus seul.e.s que celles et ceux qui ont eu un lieu de placement plus stable.



SOUFFRES-TU DU FAIT DE TE SENTIR SEUL.E SELON LE NOMBRE DE LIEUX DE PLACEMENT



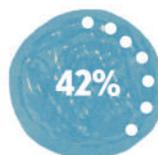
N= 156 (jeunes âgé.e.s de 12 ans et plus). Lecture : 50% des enfants ayant connu entre 5 et 7 lieux de placement disent souffrir du fait de se sentir seul.e.s.

UNE FAIBLE INSCRIPTION DANS DES GROUPES EXTÉRIEURS AU LIEU DE PLACEMENT



1 ENFANT SUR 3

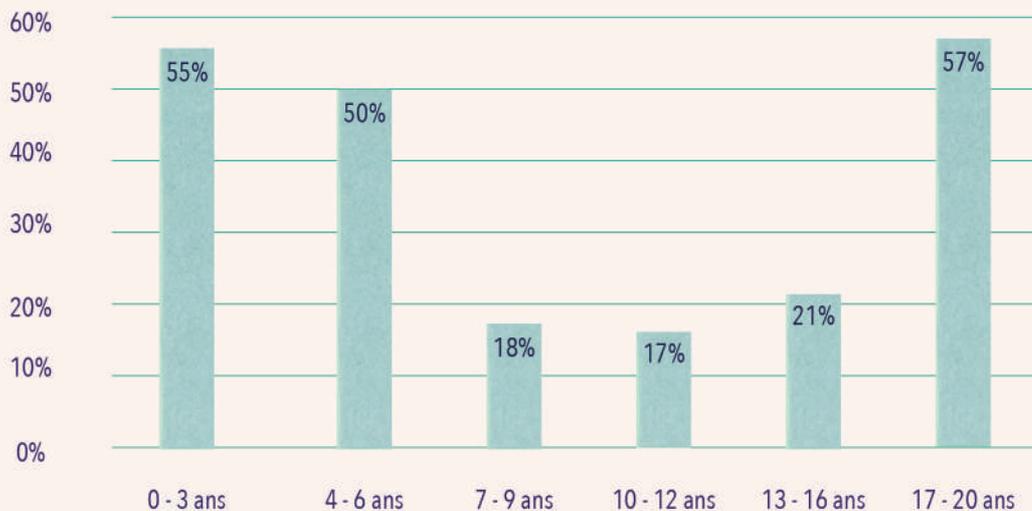
a changé d'école au moins deux fois au cours des trois dernières années



- 42%** des enfants n'ont eu aucune activité extrascolaire l'année scolaire passée
- 7%** ont eu une activité culturelle sur l'année
- 60%** des enfants n'ont été invité.e.s à aucun anniversaire pendant l'année passée
- 88%** des enfants n'ont pas fêté leur anniversaire en invitant des copines ou copains extérieur.e.s au lieu de placement.



ENFANTS QUI NE CITENT AUCUN COPAIN DANS LE SOCIOGRAMME, PAR TRANCHE D'ÂGE



N= 166 Lecture : En 2022, 50% des 4-6 ans ne citent aucun.e copine ou copain qui compte pour elles et eux dans leur sociogramme.

FOCUS SUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP : DES ENFANTS PARTICULIÈREMENT ISOLÉ.E.S ET SURREPRÉSENTÉ.E.S EN PROTECTION DE L'ENFANCE

des enfants
ONT UNE MESURE
MDPH

31%



1%

DES MINEUR.E.S
DANS CERTAINS
DÉPARTEMENTS

CONTRE

d'entre eux
ONT CONNU
ENTRE 2 ET 4 LIEUX
DE PLACEMENTS

68%



56%

des enfants
N'AYANT PAS
DE MESURE
MDPH

CONTRE

d'entre eux
NE SONT AVEC AUCUN
DE LEUR FRÈRES
ET SŒURS

64%



48%

des enfants
N'AYANT PAS
DE MESURE
MDPH

FAIRE PARTICIPER LES ENFANTS ET LES JEUNES À LA DÉMARCHÉ

Parce que « la définition des politiques de solidarité et le fonctionnement des organisations qui les mettent en œuvre » ne pourront se faire sans la prise en compte des personnes concernées » (loi du 2 janvier 2022), la démarche a tenté d'impliquer progressivement les enfants et jeunes, avec le souci de pouvoir assurer que cette participation ne soit pas « décorative »²¹ mais soit prise en compte.

En parallèle, des modalités d'enquêtes (entretiens, questionnaires), des groupes d'échange ont été organisés par l'équipe de recherche (qui, détail important, a été la même pendant les trois ans de la démarche) et le département. Pendant deux journées, 9 puis 19 jeunes (entre 9 et 19 ans) ont pu faire part de leurs expériences et de leurs idées concernant les liens sociaux d'attachement.

DANS LA PHASE DE DIAGNOSTIC, COLLECTIVEMENT ET AU NOM DU GROUPE, LES ENFANTS ET JEUNES ONT PU EXPRIMER :

LA VOLONTÉ DE VOIR PLUS RÉGULIÈREMENT LEURS FRÈRES ET SŒURS LORSQU'ELLES ET ILS ONT ÉTÉ SÉPARÉ.E.S

« Quand on rentre en foyer, notre vie elle change totalement. Donc si je rentre dans un nouvel environnement et j'ai pas ma sœur, et ma sœur, elle rentre dans un nouvel environnement, en fait on est obligé.e.s de grandir seul.e.s alors qu'on pourrait plus s'entraider. Peut-être que ça pourrait être notre libération, notre côté où on va, je sais pas, s'entraider, se tirer vers le haut. Donc au moins se voir tous les mois, c'est le minimum (...) Pour moi ça semble pas logique, on place des enfants et on les met tous à plus de 20 km sans forcément faire des activités pour garder le lien. Faut aussi trouver un temps pour réaccorder leur vie en fait, garder ces liens familiaux parce que c'est le plus important. C'est ce qui nous ressource. Si les parents ils ont pas été là et qu'on a des frères et sœurs, et ben autant garder les liens. On va pas se retrouver tout seul.e.s »

LA VOLONTÉ D'ÊTRE INFORMÉ.E AU MOMENT DU DÉPART D'UN.E PROFESSIONNEL.LE

"J'ai connu une TISF que j'aimais beaucoup, elle a arrêté du jour au lendemain. Ça touche, tu te dis est-ce que c'est de ma faute ?. Ca m'a fait pareil avec mon éducatrice référente, c'est un peu un traumatisme, tu te dis toujours, au fond est-ce que c'est de ma faute ?"

LE SOUHAIT QUE LES INTÉRIMAIRES SOIENT FORMÉ.E.S (ET INFORMÉ.E.S DES PRATIQUES) AVANT D'INTERVENIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS

« Le problème des intérimaires, ça dure depuis 2016. Il ne faut pas prendre n'importe qui. On n'est pas sur l'animation. Même s'il faut nous garder, on a nos problèmes, nos colères. On est pas des enfants de la garderie, c'est notre lieu de vie. Les éducateurs, on les voit plus que nos parents. (...) Les intérimaires, ils arrivent ils sont désespérés. Faudrait peut-être une mini formation de 5 jours, avant de faire intérimaire, qu'ils sachent de quoi est fait leur métier. Ils font pas forcément de maltraitance, mais beaucoup d'ignorance, pour ceux qui veulent être là.»

LE SOUHAIT DE POUVOIR PLUS FACILEMENT VOIR SES AMI.E.S, PARTICIPER À DES FÊTES D'ANNIVERSAIRE ET DORMIR CHEZ DES AMI.E.S.

« En maison de l'enfance, je voulais aller chez une amie, il fallait que ça passe en réunion, il fallait être sage, le mériter. Souvent, le PPE il n'est pas fait, mais au PPE, je pense à le demander. (...) Souvent, si on n'est pas prévenu une semaine voire deux semaines avant, c'est pas possible de répondre à l'invitation. Mais deux semaines avant, les copains ils pensent pas à t'inviter. »

²¹ Rapport annuel sur les droits des enfants, 2020, « Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte. ». Rapport du défenseur des droits.



METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES : L'IMPLICATION DE TOUTES ET TOUS ET LE NÉCESSAIRE APPUI DU DÉPARTEMENT

Coconstruites par les groupes recherches-actions, les fiches-actions s'appuient pour la plupart sur des actions existantes ou ayant existé de manière formelle ou informelle dans un ou plusieurs lieux de placement. Elles autorisent, formalisent et confèrent de la légitimité à certaines pratiques importantes pour le maintien et le développement de liens sociaux d'attachement. Elles permettent également d'expérimenter de nouvelles pratiques à petite échelle.

LE DÉPARTEMENT : alloue un budget « capital social » pour la mise en œuvre de certaines fiches-actions. Une dotation est versée aux établissements, une allocation aux assistant.e.s familiaux.ales et une enveloppe financière aux Directions des Territoires. Le département organise également des groupes de travail et comités (dont un comité de pilotage composé des directions des MECS et des territoires, de la direction générale des Solidarités) pour diffuser la démarche et les changements de pratique et valider les travaux des groupes recherche-action (comme les fiches-actions par exemple).

DES GROUPES DE TRAVAIL (sur les questions de budget, mais aussi de transport) réfléchissent et proposent des changements et des mesures concrètes, au comité de pilotage, présidé par l'élu.e et la/le responsable enfance-famille du département.

LES PARTENAIRES sont impliqué.e.s et également convié.e.s à des groupes de travail (juge des enfants) et informé.e.s de la démarche et des résultats (Observatoire départemental de la protection de l'enfance).

DES FICHES-ACTIONS POUR AGIR

LES FICHES-ACTIONS SONT DES EXEMPLES NON-EXHAUSTIFS.

ELLES ONT ÉTÉ COCONSTRUITES PAR UN GROUPE DE PROFESSIONNEL.LE.S MAIS PEUVENT ÊTRE COMPLÉTÉES...

LES PARENTS, LA FRATRIE ET LA FAMILLE ÉLARGIE

- Des temps fratrie privilégiés (de plusieurs heures, dans des lieux propices, et réguliers) pour permettre aux frères et sœurs de maintenir et développer des liens même lorsqu'ils et elles sont séparé.e.s
- Temps famille (et WE) dans un espace hors Aide sociale à l'enfance pour permettre de maintenir le lien, et de « trouver une place de parents/d'enfants » selon les possibilités de chacun
- Mon flocon de famille (arbre généalogique et/ou sociogramme) pour repérer les membres de la famille élargie (oncle et tante, cousins, cousines), et reprendre contact et être accompagné.e à cela si nécessaire
- Connaître ses racines, sa culture, sa religion, afin de pouvoir poursuivre ou non ses pratiques culturelles

LES LIENS AVEC LES PROFESSIONNEL.LE.S ET LES PAIR.E.S DU LIEU D'ACCUEIL

- Liens d'attachement et développement du capital social dans le Projet personnel d'éducation (PPE) : inscrire des fiches actions dans le PPE, telles que la possibilité d'aller dormir chez des ami.e.s, le covoiturage par un.e entraîneur.euse de sport, ou le parent d'un.e équipier.e
- Un beau coin à soi : donner la possibilité de décorer et d'aménager sa chambre



- Des albums photos au sein des établissements qui peuvent être consultés par les enfants et jeunes présent.e.s, mais aussi par celles et ceux qui ne sont plus dans l'établissement.
- Un cahier de vie, pour chaque enfant, avec des photos, qu'il ou elle peut emmener avec lui/elle, pour pouvoir se remémorer les lieux et les personnes
- Permettre, susciter le maintien des liens avec les personnes qui ont pris soin de l'enfant à l'issue d'un placement, en permettant aux professionnel.le.s de prendre le temps de prendre des nouvelles et en autorisant les rencontres
- Fête annuelle du lieu de placement, où sont convié.e.s les enfants et jeunes confié.e.s et les ancien.ne.s

LE BESOIN DE MULTIPLICITÉ D'EXPÉRIENCES POUR AUGMENTER LE NOMBRE DE PERSONNES SUR QUI COMPTER, EN DEHORS DU LIEU DE PLACEMENT

- Invitation d'une copine ou d'un copain et de son parent sur le lieu de placement pour créer du lien entre adultes, favorisant le lien entre enfants (petits)
- Tisser des liens avec l'école et les parents d'élèves pour favoriser les liens entre enfants, les invitations
- Fêter son anniversaire et inviter ses ami.e.s extérieur.e.s au lieu de placement (école, loisirs...)
- Engager les enfants et les jeunes dans des activités sportives, culturelles ou d'éducation populaire sur l'année, ou durant des stages ponctuels
- Soirée pyjama et nuit chez un ou une amie en facilitant les procédures et en évoquant cette possibilité avec les jeunes copines et copains
- Groupe d'échange sur les écrans et réseaux sociaux entre enfants/jeunes et professionnel.le.s
- Des WE et moments extraordinaires dans des gîtes, des familles d'accueil relais.
- Parrainage par d'ancien.ne.s professionnel.le.s, des membres des familles des professionnel.le.s, des adultes rencontré.e.s à l'école ou ailleurs, ou encore avec des parrains/marraines d'associations de parrainage (les enfants de Bohème)
- Les amitiés durables ça s'apprend ! Soutenir et accompagner le maintien des liens d'amitié
- Développer des partenariats avec les associations sportives, culturelles et d'éducation populaire du territoire à l'échelle du département, des associations et des MECS





DÉVELOPPER LES LIENS SOCIAUX D'ATTACHEMENT : LES PRINCIPAUX EFFETS ÉVALUÉS

Quels sont les effets des fiches-actions, et plus généralement de cette démarche, sur les enfants et les jeunes, à un an /un an et demi de leur mise en œuvre ?

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Entretiens avec des enfants/jeunes et des professionnel.le.s, et notamment celles et ceux qui ont eu l'occasion de mettre en place ou de bénéficier de fiches-actions.

Passation de questionnaires en 2022 puis en 2023 en direction des enfants/jeunes et des professionnel.le.s qui les accompagnent au quotidien.

DEUX MOYENS DE MESURER LES EFFETS :

- Comparer les situations des enfants et jeunes avant la mise en œuvre des fiches-actions, puis un an après le démarrage.
- Comparer les situations des enfants ayant bénéficié d'une fiche-action, avec les situations des enfants n'en ayant pas bénéficié.

LIMITES

- Le temps manque à l'appropriation de la démarche, et ce d'autant plus dans un contexte de crise de la protection de l'enfance où le turn-over, les postes vacants et les difficultés de recrutement freinent le changement de pratiques et la mise en œuvre d'actions.
- Une temporalité courte pour voir les premiers effets (certains enfants ont pour la toute première fois invité des copines et copains pour leur anniversaire mais on ne sait pas encore si elles ou ils ont été invité.e.s en retour par des camarades de classe).
- Un an de recul ne suffit pas pour regarder si effectivement les jeunes sortant sont moins isolé.e.s et font, de ce fait, moins souvent l'expérience de la rue. Il faudrait pour cela suivre sur plusieurs années les jeunes concerné.e.s par la démarche.

TROIS ANS APRÈS LE DÉMARRAGE DE LA RECHERCHE-ACTION, ET UN AN ET DEMI APRÈS LE DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DES FICHES-ACTIONS, QU'EST-CE QUI A BOUGÉ DANS LE DÉPARTEMENT, DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET CHEZ LES FAMILLES D'ACCUEIL ? Y-A-T-IL DÉJÀ DES EFFETS VISIBLES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ?

CE SONT LES QUESTIONS POSÉES DANS CETTE DERNIÈRE PARTIE.

LÉGENDE :

 • ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

 • ÉVALUATION DES PREMIERS EFFETS

DES ACTIONS POUR AIDER À MAINTENIR LES LIENS FAMILIAUX

LES LIENS ENTRE FRÈRES ET SŒURS

Engagement du département et des établissements sur une réflexion collective pour accueillir ensemble les fratries placées, et à défaut organiser les conditions de maintien des liens entre frères et sœurs confié.e.s à l'ASE.

-  • Groupe de travail pour l'organisation de groupes inter-âges dans certains établissements permettant d'éviter les séparations des frères et sœurs dans les groupes d'âges
-  • Organisation de temps fratrie de qualité, autour de supports de liens (coordination des lieux d'accueil, implication des éducateur.rice.s référent.e.s), volonté de régulariser ces temps.
-  • **Prise de conscience collective de l'importance de travailler sur la relation entre les frères et sœurs, même si les enfants n'en font pas la demande, même si cette relation n'est pas satisfaisante au moment du placement...**



YASMINA A 9 ANS

Elle demande régulièrement à voir son frère, confié à un autre département, qu'elle n'a pas revu depuis leur placement respectif, il y a 6 ans. Les deux départements organisent un repas, suivi d'une activité commune, dans le cadre d'une visite médiatisée. Les enfants sont heureux de se retrouver. Les professionnel.le.s observent que le frère de Yasmina est attentif aux besoins de sa sœur et montre des compétences et une forme de maturité. Un projet de temps commun en accueil relais est en préparation.

LES LIENS AVEC LES PARENTS

Expériences à l'échelle du département et des MECS d'accompagnement des parents et d'organisation de temps famille.

- Expériences, à l'échelle des éducateur.rice.s référent.e.s des départements, de pique-niques et sorties dans des lieux touristiques du département réunissant un.e ou les deux parents et leurs enfants ainsi que l'éducateur.rice référent.e.
- Expérience à l'échelle des MECS, d'accompagnement assidu des familles à l'occasion de choix d'orientation, d'accès aux stages ou de démarches administratives.
- Expériences pour des familles ayant des droits d'hébergement, de week-ends et de vacances en gîtes ruraux ou dans des dispositifs d'accueil séquentiel.
- **Réflexion sur la place des pères, et des actions plus spécifiquement à destination de ceux-ci.**



ABEL A 9 ANS

est placé depuis qu'il a 1 an. Sa famille d'accueil n'a que peu de renseignements sur sa famille élargie, mais aussi sur les crèches, garderies, nounous qui se sont occupées de lui depuis sa naissance. Avec des bouchons de bouteille d'eau, Abel et son assistante familiale fabriquent des nuages pour représenter l'entourage d'Abel. Une occasion de discuter des personnes qui ont fait partie de la vie d'Abel autour d'une activité de bricolage.

LES LIENS AVEC LES MEMBRES DU RÉSEAU DE PARENTÉ

Prise de conscience par les professionnel.le.s de la nécessité de faire parler les enfants de leur entourage et d'accompagner enfants et membres de la famille à la reprise et au maintien de liens.

- 18,5% des enfants et jeunes ont été accompagné.e.s à nommer leur entourage à l'aide d'un flocon de famille
- 28% des enfants et jeunes ont repris contact avec un membre de leur famille
- Le repérage et l'accompagnement de ces liens est perçu comme une première étape vers le développement de l'accueil chez des tiers dignes de confiance (promulgué par la loi, mais peu fréquent dans le département).

LES LIENS AVEC SA CULTURE ET SES RACINES

Expérience d'échanges entre professionnel.le.s et enfants sur la culture d'origine des enfants

- 20% des enfants et jeunes ont participé à un évènement religieux ou une fête culturelle
- Des temps ou actions ont été initiés pour 11% des enfants/jeunes autour de leur langue, de leur culture d'origine
- Des échanges ont été initiés sur la question, encore souvent taboue, de la religion

DES ACTIONS POUR MAINTENIR LES LIENS AVEC LES PERSONNES RENCONTRÉES DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE PLACEMENT

■ L'ACCUEIL DE CHAQUE ENFANT ET LA PERSONNALISATION DE SA CHAMBRE

Faire en sorte que chaque enfant et jeune accueilli puisse avoir « un beau coin à soi » dans son lieu de vie.

- Un budget alloué par le département pour chaque enfant, permet aux professionnel.le.s de prendre un temps avec chaque nouvel.le arrivant.e autour de l'achat d'objets pour qu'elle/il puisse s'approprier sa chambre.
- 60% des enfants et jeunes « adorent leur chambre »
- 78% des jeunes ont pu personnaliser la décoration de leur chambre



ENZO

Lorsqu'Enzo est arrivé chez son assistante familiale, celle-ci s'est tout de suite intéressée à ses goûts, avec une idée bien précise, lui faire une chambre sur mesure. Elle a d'abord repeint la chambre aux couleurs de son héros préféré, Naruto. Puis elle a été avec Enzo chercher du mobilier à la recyclerie et dans des magasins. Les meubles de seconde main ont été repeints et des affiches de Manga ont été encadrées. Enzo adore sa chambre et y passe beaucoup de temps, il est très fier de la faire visiter.

■ DES PHOTOS POUR SE SOUVENIR DE SON ENFANCE ET DE CEUX QUI ONT FAIT PARTIE DE LA VIE DE L'ENFANT

Constituer des albums photos dans les établissements relatant les moments forts et le quotidien des établissements et permettre à chaque enfant d'avoir son propre album photo

- Pour plus de 60% des enfants, il y a des albums photos dans les établissements, qui peuvent, même dans 1/4 des cas, être consultés par les anciens.
- 1/3 des enfants ont un album, ou cahier de vie avec des photos d'eux et elles, et de leurs éducateur.rices, familles d'accueil, et pair.e.s de placement.
- Dans 2/3 des lieux de placement, des photos des enfants/pros (y compris de celles et ceux qui sont parti.e.s) sont affichées.



MARCUS

Éducateur dans une MECS, réalise, avec les enfants, des albums photos chaque année, dans lesquels il rassemble des photos des moments forts de l'année, mais

aussi du quotidien, prenant soin que l'ensemble des enfants du groupe puisse être représenté. Ces albums sont à disposition des enfants qui vivent dans la MECS et aiment venir régulièrement les feuilleter, mais aussi accessibles aux ancien.ne.s qui souhaitent revenir et peuvent ainsi échanger avec un.e professionnel.le autour de souvenirs et se remémorer des moments et des personnes de leur enfance.



AUTORISER LE LIEN AVEC LES ADULTES DES ANCIENS LIEUX DE PLACEMENT

Éviter que chaque changement de lieu de placement ou chaque départ de professionnel.le.s ne soit synonyme de rupture pour les enfants et jeunes.

- Le département de l'Ain encourage explicitement le droit de maintenir des liens, préférant la notion de « juste proximité » plus adaptée que celle de « distance professionnelle ».
- Les hiérarchies s'accordent à autoriser le maintien de liens par les professionnel.le.s (assistant.e.s familiaux.ales, éducateur.rice.s...)
- Les professionnel.le.s ont intégré le fait que le maintien de liens devait venir d'elles/eux (et non des enfants) et que celui-ci peut être permis par de petites attentions (un texto, un appel ou une carte pour l'anniversaire de l'enfant)
- Les professionnel.le.s sont plus attentif.ve.s à soutenir, inciter le maintien des liens entre pair.e.s de placement lors de changements de lieux de placement et de départs.

PERMETTRE, SUSCITER LE MAINTIEN DES LIENS AVEC LES PERSONNES QUI ONT PRIS SOIN DE L'ENFANT, À L'ISSUE D'UN PLACEMENT, PAR LE PARRAINAGE

Accompagnement des éducateur.rice.s et assistant.e.s familiaux.ales au passage de professionnel.le à parrain/marraine, (conformément au décret n°2022-1125)

- 5,5% des enfants ont un.e parrain/marraine, un.e mentor.e ou un.un.e tiers digne de confiance.
- Plusieurs professionnel.le.s parrainent des enfants en étant accompagné.e.s par l'association de parrainage du département.
- Des familles d'accueil parrainent des enfants qui ont été accueillis à un moment donné dans les familles.



FAHEM A 12 ANS

Il est accueilli en MECS depuis deux ans. Il a peu de liens avec ses parents, qui n'ont plus l'exercice de l'autorité parentale. Il est séparé de ses frères et sœurs, qui sont en famille d'accueil. Il se sent rejeté et a eu des épisodes dépressifs. Fahem a été orienté par la MECS vers l'association locale de parrainage (Les enfants de Bohême). Durant la première rencontre avec les professionnelles de l'association, celles-ci échantent avec Fahem sur ce qu'il aime faire et ce qu'il aimerait découvrir, et lui expliquent le

principe du parrainage. Puis Fahem rencontre un parrain dans le cadre d'une activité organisée par l'association. Progressivement le lien se crée entre Fahem et son parrain, ainsi que la famille de celui-ci. Ils passent plus de temps ensemble (WE, vacances), et un accueil durable et bénévole est envisagé prochainement.



ORGANISATION DE FÊTES ANNUELLES RÉUNISSANT ENFANTS CONFIE.E.S ET ANCIEN.NE.S ENFANTS CONFIE.E.S

Direction des MECS, et direction des territoires (regroupant des familles d'accueil) organisent des fêtes annuelles afin de réunir les enfants/jeunes confié.e.s ou anciennement confié.e.s.

- Entre 70% et 88% des enfants et jeunes ont participé à une fête annuelle sur leur lieu de placement.

DES ACTIONS POUR MULTIPLIER LES LIENS SUR L'EXTÉRIEUR ET LES GROUPES D'APPARTENANCE

INVITATION D'UN COPAIN OU D'UNE COPINE ET DE SON PARENT

Invitation d'un.e copain ou copine d'un.e enfant avec son parent au sein de l'établissement/dans la famille d'accueil ou lors d'un temps extérieur

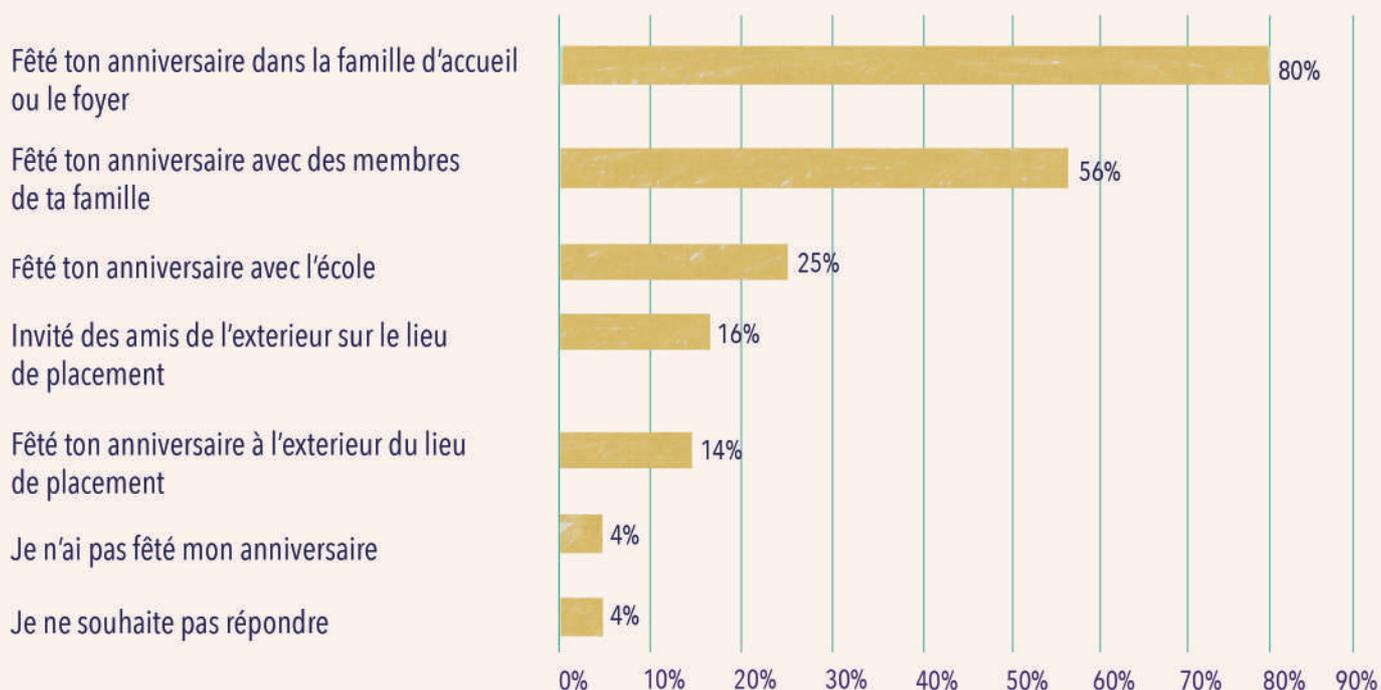
- 12% des enfants/jeunes ont déjà pu inviter un ou une amie et un de ses parents et 8% ont pu réaliser des rencontres en dehors du lieu de placement
- Prise de conscience, par les professionnel.le.s de l'importance de créer des liens avec les parents d'élèves pour soutenir les liens entre enfants.
- Déconstruction des représentations négatives sur « les foyers » des parents.

FÊTER SON ANNIVERSAIRE EN INVITANT DES AMI.E.S

Organisation de l'anniversaire des enfants confié.e.s sur leur lieu de placement ou dans des organismes spécialisés avec la possibilité d'inviter des copines et des copains (extérieur.e.s au lieu de placement)

- Plusieurs enfants ont pu fêter pour la première fois leur anniversaire avec des copines et des copains d'école
- Le budget dédié a permis d'expérimenter l'organisation d'anniversaire avec des organismes spécialisés (espace de loisirs...) pour éviter de constituer une charge de travail supplémentaire sur des temps où les professionnel.le.s sont peu nombreux.ses (samedi...) tout en permettant aux enfants de se sentir comme les autres.
- Les enfants, constatant que « cela est possible » demandent de fêter leur anniversaire
- Le bonheur des enfants a redonné du sens au travail des professionnel.le.s
- Les professionnel.le.s ont pu voir les enfants différemment, dans un contexte différent de la MECS

L'ANNÉE DERNIÈRE, POUR TON ANNIVERSAIRE, TU AS...



N= 170. Lecture : En 2023, 12% des enfants/ jeunes ont indiqué qu'elles/ils ont invité des ami.e.s de l'extérieur sur le lieu de placement pour leur dernier anniversaire.



ANTON

A fêté ses 5 ans, avec ses copines et copains d'école, dans un espace de jeu (payant) avec un animateur dédié. Son éducatrice a réalisé avec Anton des invitations pour qu'il puisse les donner à ses copains avec l'aide de la maîtresse d'Anton, soucieuse de permettre l'intégration du petit garçon, en situation de handicap. Les quatre enfants invités par Anton sont venus, et son éducatrice explique : « il a été gâté ! les parents m'ont envoyé des messages pour connaître les goûts d'Anton. Il a eu de super beaux cadeaux ». Elle raconte : « l'anniversaire s'est super bien passé. Il n'y a pas eu de bagarre, comme c'est fréquemment le cas à la MECS. C'étaient vraiment des enfants qui s'amusaient, qui jouaient ensemble, issus de milieux différents, mais qui jouaient ensemble. Anton, ça va de mieux en mieux à l'école, donc j'espère aussi que ça a été un facteur du fait qu'il soit content d'aller à l'école. Ça demande du temps, mais c'est un vrai projet ! C'est pour ça que je fais ce métier ! »



FACILITER LES PROCÉDURES POUR RENDRE POSSIBLE LA PARTICIPATION DES ENFANTS À DES SOIRÉES PYJAMA ET DES NUITS CHEZ DES AMI.E.S

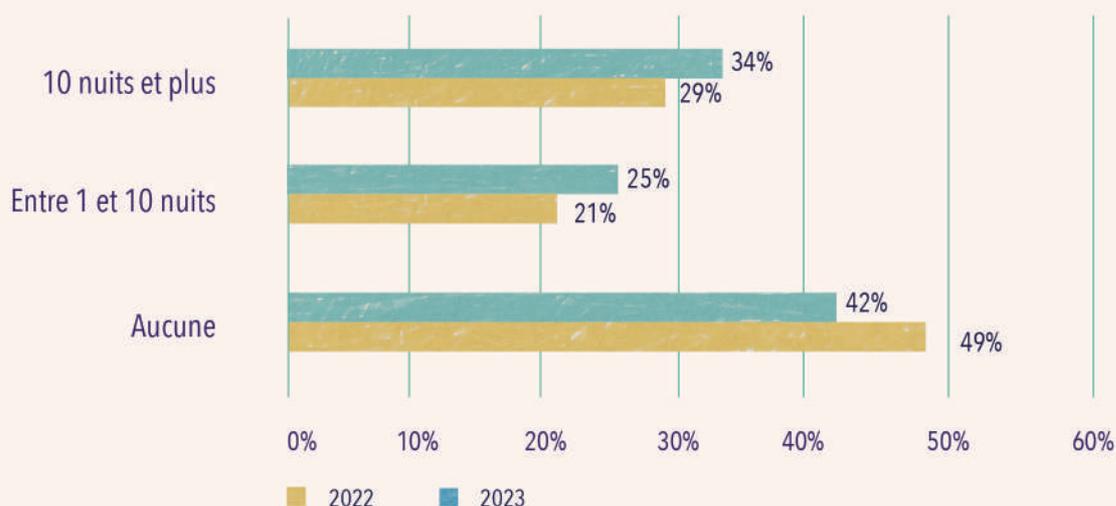
Grâce à une réflexion autour de la facilitation des procédures, de plus en plus d'enfants et de jeunes répondent positivement à des invitations pour dormir chez des ami.e.s ou participer à des soirées pyjamas

- Une communication a été réalisée pour informer les professionnel.le.s sur les actes usuels, les actions « qui font partie du quotidien de l'enfant et qui ne nécessitent pas l'accord du parent pour être réalisées », et sur le sujet des nuits chez des ami.es (abordé lors du PPE) afin de rendre possibles des réponses positives aux invitations, dans un délais adéquat.

- Les enfants sont moins nombreux.ses à n'avoir passé aucune nuit hors de l'établissement

- Les professionnel.le.s observent une augmentation du nombre d'invitations

NUITS PASSÉES À L'EXTERIEUR DU LIEU DE PLACEMENT CHEZ DES AMIS OU MEMBRES DE LA FAMILLE ÉLARGIE, ENFANTS DE 4 ANS ET PLUS, AVANT ET APRÈS LA DÉMARCHÉ (2022 PUIS 2023)



2022 : N=201, 2023 : N :166

Lecture : En 2022, 29% des enfants de 4 ans et plus ont passé 10 nuits et plus chez des ami.e.s ou membres de la famille élargie. En 2023, ils sont 34%.

UN RÉSEAU DE STRUCTURES ET D'ASSOCIATIONS À DISPOSITION DES PROFESSIONNEL.LE.S

Inciter tous les enfants à la participation à des activités extrascolaires, qu'elles soient sportives ou culturelles, mais aussi au centre de loisirs, durant l'année ou sous forme de stages

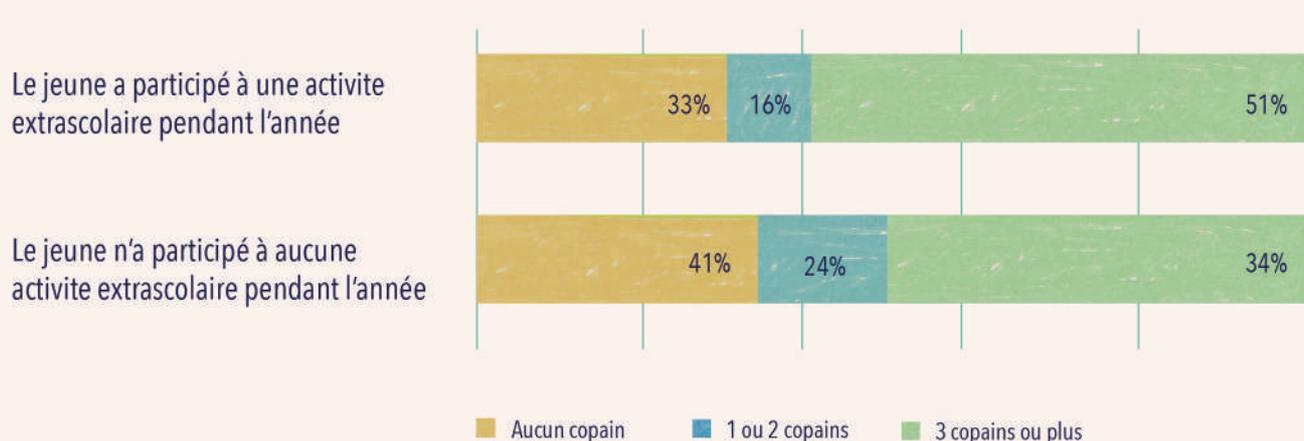
- Le département développe un annuaire des potentiels partenaires associatifs (et « bons plans »), présents sur les associations du territoire, et notamment ceux qui accueillent les enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement.

- Dans certains établissements, les professionnel.le.s se sont autorisé.e.s à inscrire les enfants à la cantine ou

au centre de loisirs, de temps en temps (ce qui permet aussi de réduire le groupe sur des moments de vie quotidienne).

- À l'échelle des différentes communes, les associations locales et culturelles ont été mobilisées par les professionnel.le.s de terrain (associations sportives, jumelage avec des villes à l'étranger, actions culturelles)
- Après la démarche, 47% des enfants et jeunes ont une activité sportive, 7% ont une activité culturelle sur l'année.
- Les enfants ayant une activité extrascolaire citent plus de copines et copains que ceux qui n'en ont pas.
- Les enfants qui ont participé à une activité extrascolaire pendant l'année, citent davantage de copines et copains rencontré.e.s dans toutes les sphères extérieures au lieu de placement.
- Les enfants qui ont une activité extrascolaire citent plus de copines et copains que celles et ceux qui n'ont pas d'activité extrascolaire

COPAINS CITÉS DANS LE SOCIOGRAMME SELON LA PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ EXTRASCOLAIRE

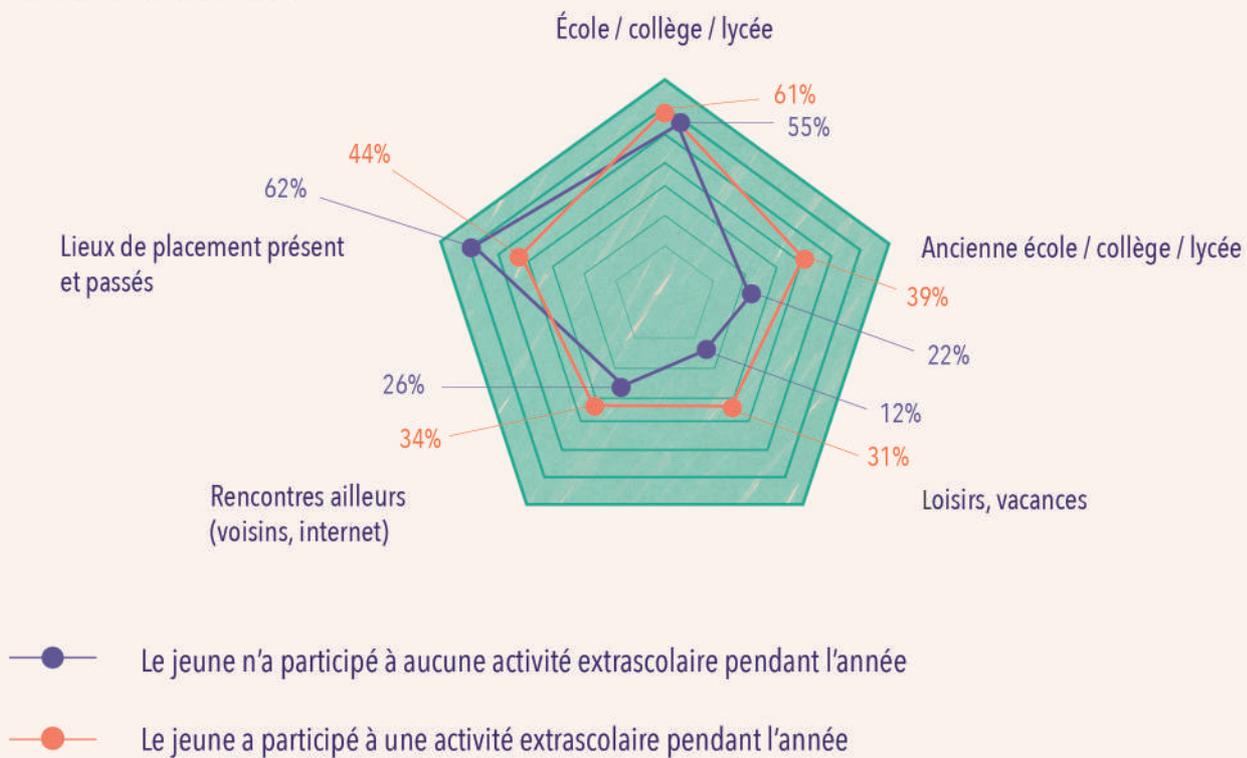


Lecture : 51% des enfants qui ont participé à une activité extrascolaire pendant l'année scolaire passée citent 5 copines ou copains et plus.

N=96 : (enfants/ jeunes pour lequel.le.s il y a un sociogramme et un questionnaire pro en 2023).



PART DES ENFANTS QUI CITENT DES COPINES ET COPAINS DANS LE SOCIOGRAMME, SELON LA PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ EXTRASCOLAIRE

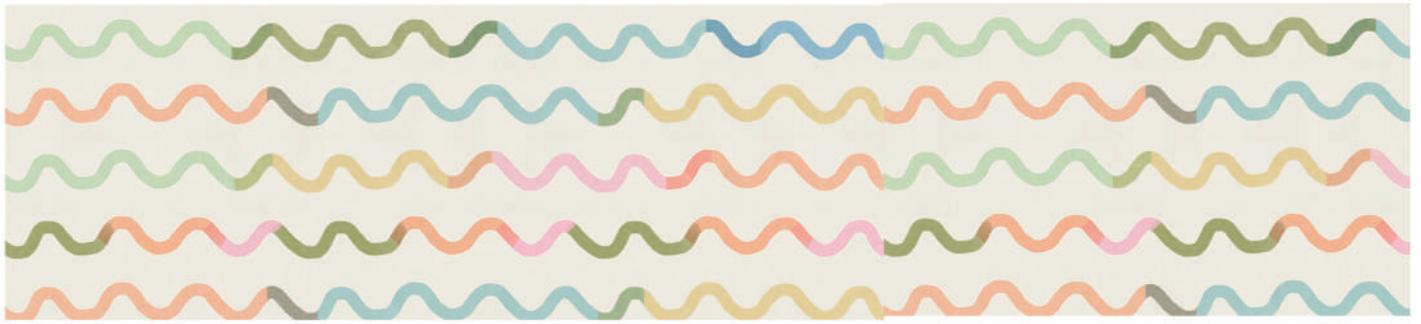


Lecture: 61% des enfants et jeunes inscrits à une activité extrascolaire l'année passée citent dans leur sociogramme au moins un.e copine ou copain rencontré.e dans leur école/ collège/ lycée actuel, contre 55% des enfants et jeunes qui n'ont pas participé à une activité extrascolaire l'année passée.

N=306

MELVIL, 13 ANS

Lorsqu'il est arrivé dans sa famille d'accueil, il y a cinq, « il était introverti, seul et triste, il ne voulait rien faire, il portait sur lui la responsabilité du placement », selon son assistante familiale. Elle l'explique : je l'ai un peu forcé au début. Il a testé plusieurs sports. Il s'est décidé pour le tennis et pense continuer. Melvil apprécie ses copains et aime beaucoup son entraîneuse. Il aimerait en faire sa marraine. Il fait aussi partie d'un groupe de théâtre, et se découvre des capacités artistiques. Il s'ouvre à un milieu extérieur, et multiplie les possibilités de rencontres ». Melvil est plus ouvert, plus tolérant, plus sûr de lui et plus dynamique. Il a une meilleure image de lui-même. Il s'épanouit, sort, s'exprime mieux. Grandit bien ! »



■ DES GROUPES D'ÉCHANGES SUR LES SMARTPHONES ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Accompagner l'accès et l'utilisation des smartphones et des réseaux sociaux, pour que ceux-ci puissent être des vecteurs de maintien de liens positifs.

- Le sujet de la prise en charge de l'achat d'un smartphone et du paiement de l'abonnement par le département/l'établissement a été évoqué pour permettre à certains jeunes « d'être comme les autres »
- Des premiers groupes d'échanges entre jeunes et professionnel.le.s ont été organisés dans des établissements pour évoquer l'intérêt et les risques des smartphones.

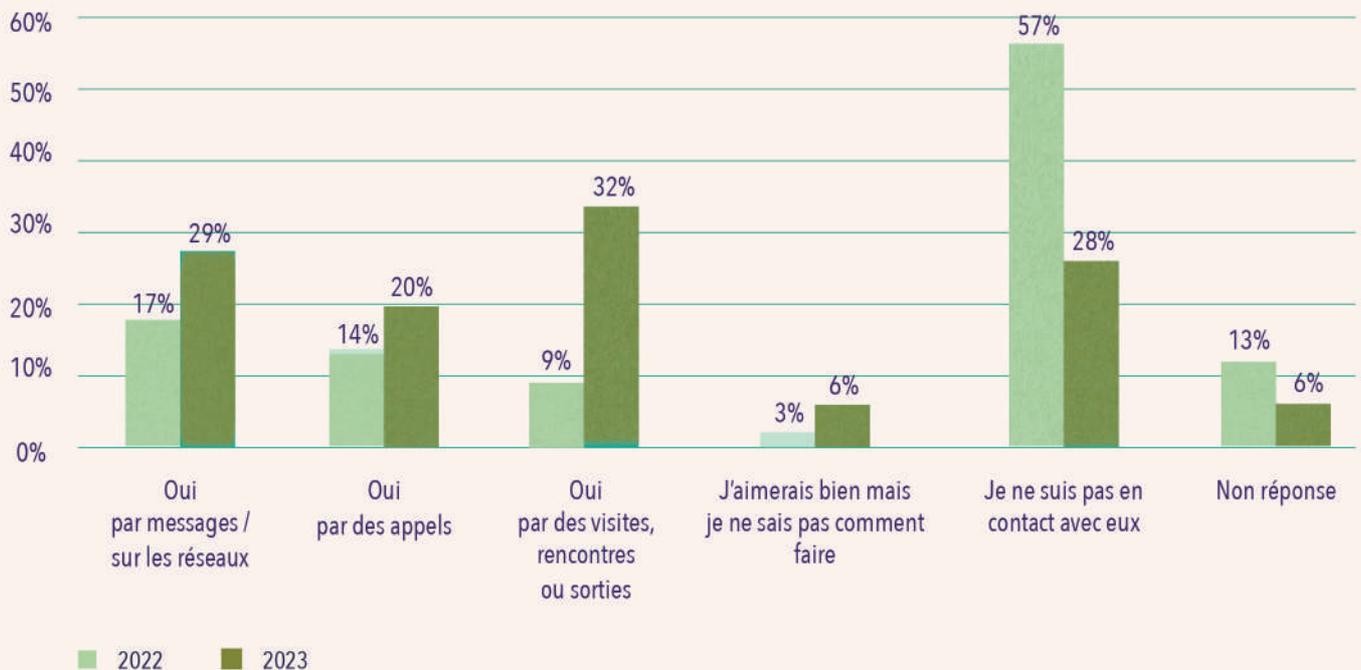
■ SOCIALISATION ET ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION ET AU MAINTIEN DES LIENS

L'implication dans la recherche-action a permis aux professionnel.le.s de comprendre l'importance de sensibiliser les enfants et jeunes au fait que les liens durables, ça s'apprend !

- La réflexion sur l'amitié a conduit les professionnel.le.s à prendre conscience de l'importance d'accompagner la création et le maintien des liens d'amitié/des liens avec le réseau de parenté, qui ne sont pas innés, qu'il s'agisse des petits, des grands et des enfants qui ont des troubles du comportement.
- Avant la recherche-action les professionnel.le.s ne citent aucun.e copine ou copain pour 55% des 0-3 ans, après la démarche, ce chiffre baisse de presque 20%.
- Prise de conscience que les professionnel.le.s ne doivent pas attendre une demande de l'enfant, mais qu'elles ils doivent être moteurs de ces relations
- La fiche-action a redonné de l'importance à un sujet à l'origine non prioritaire pour les professionnel.le.s mais qui l'est devenu.
- Entre 2022 et 2023, augmentation de 6 points du pourcentage des enfants et jeunes qui ont récemment repris contact avec quelqu'un qu'ils et elles n'avaient pas vu depuis longtemps.



ES-TU ENCORE EN LIEN AVEC DES ENFANTS / JEUNES QUE TU AS RENCONTRÉ.E.S DANS LE CADRE DE LOISIRS (SPORT, ACTIVITÉ, COLOS...)?



Lecture : En 2023, 28% des enfants et jeunes ont indiqué qu'ils ou elles n'étaient pas en contact avec des enfants/ jeunes rencontré.e.s dans le cadre de loisirs. Ils étaient 57% en 2022.

N=195 en 2022; 170 en 2023

LÉO, 17 ANS

Il est placé depuis 9 ans. Il a un trouble du comportement, et est actuellement en Institut Médico-éducatif (IME), après avoir été en Institut Thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP). Avec ce changement, Léo ne voit plus ses deux meilleurs copains et a des difficultés à trouver sa place dans un environnement où « son retard est plus léger que celui des autres enfants ». Son assistante familiale après avoir, « tout d'abord, recherché les deux bons copains de l'époque » a incité Léo à prendre contact régulièrement avec ceux-ci par téléphone, ou par la participation commune à des jeux en ligne. Peu à peu, elle explique qu'« il a appris les codes de la relation et arrive à faire un peu de rencontres par lui-même. À la suite de cette expérience, Léo a réussi à intégrer un groupe de jeunes conscrits du village, avec lesquels il a fait plusieurs activités. Ceux-ci s'invitent mutuellement. L'assistante familiale explique qu'elle est fière de lui, et heureuse que les autres enfants qu'elle accueille, plus jeunes, voient que « c'est chouette d'avoir des copains ».

CONCLUSION

« Il n'y a rien de plus difficile que de faire ressentir la réalité dans sa banalité. C'est le problème que rencontrent les sociologues : rendre extraordinaire l'ordinaire ; évoquer l'ordinaire de façon que les gens voient à quel point il est extraordinaire » disait Pierre Bourdieu. Fêter son anniversaire avec des ami.e.s, avoir une activité extrascolaire, aller dormir chez des ami.e.s, organiser une rencontre avec des oncles et tantes, cousins, cousines, faire un album photos : une liste d'actions des plus ordinaires, si banales qu'on ne peut imaginer qu'il faille les penser, les organiser.... C'est pourtant le cas dans la protection de l'enfance telle qu'elle est aujourd'hui, faite de process de parcellisation des tâches et de volonté d'éviter tout risque. En effet, l'ordinaire ne fait pas l'objet d'une attention particulière, c'est pourtant l'ordinaire de tous ces petits gestes, ces paroles, ces rituels : ces anniversaires fêtés, ces activités partagées, ces sorties, ces appels, ces photos qui permettent de se remémorer ensemble, ces appels, textos, ces évènements, toutes ces petites expériences du quotidien qui font que des jeunes peuvent quitter l'ASE en ayant des personnes sur qui ils savent pouvoir compter, et pour qui elles et ils comptent, pour les aider à devenir adultes.

POUR ALLER PLUS LOIN

PUBLICATIONS ET VIDÉO SUR LE SITE LEPPI.FR

- (2024) KERIVEL, A. Protéger l'enfance. Tenir notre promesse faites aux enfants. Préface de Jacques Attali, Flammarion.
- (2024) KERIVEL, A. JACQUELIN, A., OTTOLINI, L. « Accompagner le développement des liens sociaux d'attachement : un moyen de donner du pouvoir d'agir aux enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance » Chapitre dans ouvrage collectif Le pouvoir d'agir en protection de l'enfance. Inventer en temps d'incertitude, dir. Sarah DEMICHEL-BASNIER et Stéphane CORBIN. Erès.
- (2023) KERIVEL, A.; MICHAUD, C., « Du parrainage naturel au mentorat : l'ambition de la généralisation face aux besoins différenciés des enfants et jeunes confié.e.s à l'Aide sociale à l'enfance », dans Le Mentorat : une nouvelle politique en direction des jeunes vulnérables ?; Revue Sciences et actions sociales, 20.
- (2023) KERIVEL, A., DHEILLY, C., JAMES, S.; « Fragilité des liens et isolement des enfants et jeunes en Villages d'Enfants : Des situations exacerbées pour les jeunes « en transition » » dans Revue des Sciences Sociales intitulée « Repenser les inégalités de l'enfance et de la jeunesse en temps de crises », coordonnée par Régine SIROTA et Sylvie OCTOBRE, n°9.
- (2022) MICHAUD, C., KERIVEL, A., OTTOLINI, L., JACQUELIN, A. « Protection de l'enfance, handicap et troubles du comportement : comment rendre visibles les situations des enfants et des jeunes ? », LEPPI In Progress n° 1.

²³ BOURDIEU Pierre, 1996, Sur la télévision, l'emprise du journalisme, Raisons d'agir.



LEPPI

**LABORATOIRE D'EVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES & DES INNOVATIONS**